

Appel à communications

**Eléments pour une théorie du « policy transfer » :
la circulation des modèles de professionnalisation**

Date limite pour proposer une communication : 1^{er} février 2007

Responsables :

Murielle COEURDRAY, Institut des sciences sociales du politique (ISP/GAPP)

Thierry DELPEUCH, Institut des sciences sociales du politique (ISP/GAPP)

Patrice DURAN, Ecole Normale Supérieure de Cachan

Cécile VIGOUR, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Présentation :

Les phénomènes de transition démocratique, de globalisation et de régionalisation, s'accompagnent le plus souvent de processus concomitants de circulation internationale de modèles de gestion administrative ou de politiques publiques. L'enjeu de cet atelier est de nourrir les réflexions en science politique autour des « *policy transfer* » (c'est-à-dire des transferts de solutions d'action publique), à partir de différentes approches théoriques qui ont en commun de s'intéresser à la circulation de modèles de professionnalisation.

Les phénomènes de transfert, de circulation et de diffusion d'innovations ont donné lieu à des efforts de théorisation dans plusieurs champs de la sociologie et de la science politique : politique comparée, étude des transitions de régime, sociologies des organisations, des institutions, des professions. Ces courants ont montré que les transferts relèvent de processus complexes qui engagent des décisions volontaires, des contraintes internes (existence de représentations et de valeurs dominantes, de normes recueillant une large adhésion, d'intérêts constitués, de pratiques établies et de routines d'action au sein des institutions, des organisations, des professions) ou externes et d'influences extérieures. Quatre principales orientations peuvent être dégagées.

Selon Dolowitz et Marsh (2000), le concept de « policy transfer » permet d'expliquer le changement de politiques publiques nationales à partir de l'adoption de programmes étrangers, et conduit à les appréhender sous l'angle principalement des motivations et comportements des acteurs qui s'y engagent, mais aussi des contraintes institutionnelles à l'œuvre, des effets produits en termes de réussite ou d'échec. La littérature néo-institutionnaliste voit dans la force d'attraction exercée par les formes institutionnelles légitimes et dans la circulation des individus entre les organisations les principaux mécanismes de diffusion du changement. Di Maggio et Powell (1991) insistent sur le rôle crucial joué par le développement des institutions éducatives et de la professionnalisation. L'approche structurale, et notamment le concept de champ (autour des travaux de P. Bourdieu), constitue une autre grille de lecture théorique : les transferts d'idées procèdent d'affinités liées à l'homologie des positions occupées par l'importateur et l'exportateur chacun dans son champ respectif (à cette homologie de positions correspondrait des homologies d'intérêts, de styles, de mode de pensée favorisant la conclusion d'alliances). Par contraste, d'autres auteurs recourent à l'idée de multi-positionnalité, entre des univers sociaux différents, pour définir la place des passeurs dans les processus de diffusion (Massardier, 1996).

Enfin, la notion d'interaction entre professionnels ou bien encore celle de réseaux informels de relations interpersonnelles sont également mises en exergue pour expliquer l'adoption de solutions importées (Walker, 1969) ou bien encore la transmission d'informations sur les innovations (Becker, 1970).

L'atelier vise à croiser les regards de chercheurs travaillant sur la question des transferts, à partir de perspectives et d'approches différentes (transferts internationaux, intersectoriels, inter-administrations, etc.), mais qui sont invités à réfléchir à partir d'une grille de questions communes. Des efforts de théorisation évoqués précédemment se dégagent en effet trois séries de questions qui guideront la problématique générale de l'atelier. La première porte sur le fondement du transfert : pour quelles raisons les exportateurs et les importateurs s'engagent-ils dans des opérations de transfert ? Quels sont la place et le rôle des professionnels dans la formation des politiques publiques ? Le transfert est-il le produit de mécanismes d'apprentissage, le fruit de rapports de force entre intérêts concurrents, le résultat d'une nécessité fonctionnelle ? La seconde a trait au processus et aux mécanismes du transfert : quelles sont les étapes du transfert ? A quel moment sont-elles déclenchées ? Qu'est-ce qui limite ou facilite le processus ? Comment s'opère la sélection d'un modèle exogène ? Quels sont les canaux de diffusion et types d'acteurs impliqués dans ces processus ? Un dernier ensemble de questions concerne les effets des transferts : quelles relations existent entre le processus de transfert et un changement institutionnel ou organisationnel ? Comment les éléments modèles sont-ils aménagés ? Quelles innovations le transfert implique-t-il ?

Si les transferts d'éléments de politique publique peuvent concerner des objectifs, des mesures, des instruments de mise en œuvre, on voudrait, dans le cadre de cet atelier, étudier plus particulièrement l'exportation et la réception de modèles de professionnalisation. C'est, en effet, un aspect assez peu exploré en sciences politiques. Par modèle de professionnalisation, on se réfère à des dispositifs extrêmement variés – des indicateurs de performances aux organes professionnels de formation (écoles d'administration) ou de contrôle de la professionnalité (comme les Conseils supérieurs de la magistrature), en passant par les mécanismes d'évaluation ou les recours contre la corruption. Ces derniers peuvent être gérés exclusivement par les professionnels concernés ou mobiliser des acteurs plus diversifiés. Ces organisations professionnelles et mécanismes de professionnalisation jouent un rôle crucial, soit de normalisation des activités professionnelles, soit de disciplinarisation des comportements. De tels dispositifs de professionnalisation (ainsi compris dans un sens large) renvoient à de nombreux enjeux, non seulement professionnels, mais aussi politiques. Si l'on considère les seuls indicateurs d'activités individuels ou collectifs, d'une part, sur le fond, il s'agit d'une activité de mesure et donc de mise en chiffres d'activités, parfois conçues comme qualitatives et non chiffrables. D'autre part, ils témoignent de l'influence d'une logique gestionnaire. En outre, ils constituent potentiellement des instruments d'évaluation et de contrôle sur l'activité des professionnels (Freidson, 1988). Enfin, ils peuvent contribuer à modifier les rapports de force entre professionnels aux juridictions proches et concurrentes (Abbott, 1991).

L'intérêt d'un tel atelier est de réunir des chercheurs qui travaillent sur ces questions, bien qu'avec des objets d'investigation différents, afin de décloisonner les recherches empiriques et de favoriser des regards croisés.

Modalités d'organisation :

Cet atelier de deux heures comportera, en principe, six contributions. L'un des organisateurs en fera la synthèse et identifiera plusieurs questions transversales qu'il présentera aux différents contributeurs (et à l'auditoire) – chacun d'eux ayant ensuite dix minutes pour y répondre. S'ensuivra un débat avec l'auditoire.

La date butoir pour faire parvenir une proposition de communication est fixée au **1^{er} février**. La proposition fera 1 page maximum et précisera les terrains empiriques sur lesquels se fondent les analyses. Elle sera envoyée par courrier électronique aux 4 responsables.

La réponse sera donnée à partir du 15 février pour un programme définitif qui sera transmis à l'AFSP le 2 mars. Les communications écrites devront être envoyées pour le 15 juin (50 000 signes maximum).

Contacts :

<p>COEURDRAY Murielle ISP - GAPP Institut des Sciences sociales du Politique - Groupe d'Analyse des Politiques Publiques UMR 8166 du CNRS Ecole Normale Supérieure de Cachan Bâtiment Laplace - 4e étage 61 avenue du Président Wilson 94235 Cachan Cedex Tel: 01 47 40 59 64 Fax : 01 47 40 59 56 murielle.coeurdray@gapp.ens-cachan.fr</p>	<p>DURAN Patrice Ecole Normale Supérieure de Cachan Département de sciences sociales 61 avenue du Président Wilson 94235 Cachan Cedex Tel : 01 47 40 21 40 Secrétariat : 01 47 40 21 42 Fax : 01 47 40 24 69 duran@sociens.ens-cachan.fr</p>
<p>DELPEUCH Thierry ISP - GAPP Tel : 01 47 40 59 76 / 01 69 20 08 59 delpeuch@gapp.ens-cachan.fr</p>	<p>VIGOUR Cécile Université Versailles-Saint-Quentin ISP - GAPP Tel : 01 47 40 59 79 vigour@gapp.ens-cachan.fr</p>

Bibliographie indicative

- Abbott (1991), *The System of Professions : an Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, the University of Chicago Press. (Orig.pub 1988)
- Becker (1970) “Sociometric location and innovativeness : reformulation and extension of the diffusion model, *American Sociological Review*, 35, pp. 267-282.
- Bourdieu (1990) “Les conditions sociales de la circulation internationale des idées”, *Cahiers d’histoire des littératures romanes*, 14e année, 1-2, pp. 1-10.
- Collier and Messick (1975), Prerequisites versus diffusion : Testing alternative explanations of social security adoption, *American Political Science Review*, 69, pp. 1299-1315.
- Channac (2006), Vers une politique publique internationale des migrations ? Réseaux politiques et processus de transferts de modèles, *RFSP*, vol. 56, n°2, avril, pp. 393-409.
- Dezalay and Garth (2002), *The Internationalisation of palace wars : lawyers, economists and the contest to transform Latin American States*, Chicago, University of Chicago Press.
- Di Maggio, Powell 1991), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago, University of Chicago Press.
- Dolowitz and Marsh (2001), Learning from Abroad : the Role of Policy Transfer in Contemporary Policy Making, *Governance, an International Journal of Policy and Administration*, vol.13, number 1, January, pp.5-24.
- Dolowitz (2000), « Policy Transfer : a new framework of policy analysis », in Dolowitz, Hulme, Nellis, O’Neill (2000), *Policy Transfer and British Social Policy*, Buckingham – Philadelphia, Open University Press.
- Dupré (2003), *Importing the Law in Post-Communist Transitions. The Hungarian Constitutional Court and The Right to Human Dignity*, Oxford-Portland (Oregon): Hart Publishing.
- Freidson (1988) *Profession of Medicine : A Study of the Sociology of Applied Knowledge*, Chicago, Il and London: University of Chicago Press. (Orig.pub.1970).
- Hall (1989), *The Political power of Economic Ideas : Keynesianism across Nations*, Princeton, Princeton University.
- Knocke (1982) « The spread of municipal reform : Temporal, spatial and social dynamics, *American Journal of Sociology*, 87, pp. 1314-1339.

Massardier (1996), *Expertise et aménagement du territoire. L'Etat savant*, Paris, L'Harmattan.

Scott (1995), *Institutions and Organizations*, Sage Publications.

Meyer and Rowan. (1977). "Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony." *American Journal of Sociology* 83 (2):340-363.

Strang and Meyer (1993), Institutional conditions for diffusion, *Theory and Society*, vol. 22, n°4, August.

Tolbert and Zucker (1983) "Institutional sources of change in the formal structure of organizations. The diffusion of civil service reform, *Administrative Science Quarterly*, 28, 22-39.

Walker (1969), « The diffusion of innovation among the American States, *American Political Science Review*, 63, pp. 880-89.